



SYLVIA PINEL
MINISTRE DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE ET DU TOURISME

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 6 mars 2013
N° 151

Sylvia PINEL remet les prix des « Villes et villages fleuris » à huit communes

Sylvia PINEL, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du tourisme, a remis aujourd'hui les prix « Villes et villages fleuris » à huit communes lors d'une cérémonie au Pavillon d'Armenonville, à Paris.

A cette occasion, Sylvia PINEL a salué le succès de ce label, devenu une référence et qui concourt à la qualité des espaces publics et à l'attractivité des territoires.

La Ministre a souligné l'importance de cette démarche de fleurissement pour favoriser le développement durable et améliorer la qualité de vie dans les villes et les villages.

La Ministre a également rendu hommage aux élus, techniciens, professionnels du tourisme, de l'horticulture, animateurs de réseau mais aussi bénévoles qui, par la qualité de leur travail, permettent de renforcer la notoriété de ce label. Elle a en outre remercié les partenaires publics et l'Interprofession horticole pour leur engagement au sein de l'Association Villes et villages fleuris.

Elle a enfin incité les villes et villages labellisés à élaborer une offre touristique plus globale incluant l'événementiel et les loisirs culturels ou sportifs, et à s'appuyer sur le label pour promouvoir leurs territoires auprès des visiteurs.

Le prix de la 4ème Fleur a été remis aux huit communes suivantes:

- BAILLEUL SUR THERAIN (Oise)
- CLAYE- SOUILLY (Seine-et-Marne)
- CONCHY SUR CANCHE (Pas-de-Calais)
- FLAMMERCOURT (Haute-Marne)
- LANESTER (Morbihan)
- MONTARGIS (Loiret)
- SAINT- LAURENT- BLANGY (Pas-de-Calais)
- SAINT-VALERY-SUR-SOMME (Somme)

La Fleur d'Or a été remise aux deux communes suivantes :

- BORMES LES MIMOSAS (Var)
- SARREGUEMINES (Moselle).

Le palmarès 2012 complet est disponible sur le site www.villes-et-villages-fleuris.com.



Le label « Villes et villages fleuris » en chiffres :

- 4182 communes déjà labellisées soit 11 % des communes françaises ;
- Près de 12 000 communes candidatent chaque année ;
- 77 % des communes candidates ont moins de 3000 habitants ;
- La note donnée par les Français à la qualité de vie dans une commune labellisée 4 fleurs est de 6,7/10 alors qu'elle n'est que de 5,3 pour une commune non labellisée (sondage IPSOS de 2011) ;
- 67 % des français interrogés citent spontanément en première place le label villes et villages fleuris et 99 % d'entre eux reconnaissent le panneau (sondage IPSOS de 2011)

Contacts presse :

Cabinet de Sylvia PINEL

Nadhéra BELETRECHE, Conseillère Presse & Communication – Tél. 01 53 18 48 73

Nathalie ROYER, Conseillère Presse & Communication – Tél. 01 53 18 44 50